

Le Petit Journal

JEUDI 3 FÉVRIER 1910

34 — SAINT-BLAISE — 331

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE (NUMÉRO 17,265)

Administration, Rédaction, Annonces, 61, rue Lafayette, Paris (9^e)
Téléphones : Rédaction 404-76 — 404-77 — 404-78
Administration 404-67 — 404-74 — 404-75

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS 5 FR.
SIX MOIS 9 FR.
UN AN 16 FR.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

5 cent. Directeur : CHARLES FÉVY
Le SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ... 6 cent.
Le PLEIN AIR, Revue de la Mode... 10 cent.

DEPARTEMENTS ABONNEMENTS ÉTRANGER
TROIS MOIS 8 FR.
SIX MOIS 12 FR.
UN AN 20 FR.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

LES TROIS SŒURS BRITANNIQUES

La sacrifiée et la favorisée

COMMENT LA VIEILLE ANGLETERRE VIT AVEC L'IRLANDE ET AVEC L'ÉCOSSE.

Les Irlandais tiennent dans leurs mains le gouvernement de l'Angleterre. Ils sont quatre-vingt-trois entre deux groupes dont l'un compte 274 unionistes et l'autre 313 radicaux et députés ouvriers. Quand ils le voudront, ils renverseront donc le ministère. Et si l'on vit grâce à eux, la force qu'ils lui donneront dans le Parlement le discréditera devant le peuple anglais.

Par Irlandais, il ne faut pas entendre tous les députés d'Irlande. Cette île, grande comme le sixième de la France à peu près et dont la population dépasse à peine quatre millions d'habitants (exactement 4 millions 363.351 en 1908) envoie 103 députés au Parlement britannique. Elle possède ainsi presque le sixième de la représentation nationale, bien que sa population ne soit que le dixième de celle des trois royaumes (4.538.778). Si on n'avait regardé qu'un nombre des habitants, l'Irlande n'aurait que 66 députés sur 670 et l'Angleterre proprement dite, avec ses 35.848.780 habitants, en aurait 540, tandis qu'elle n'en a que 460.

Dans les statistiques parlementaires, les 103 députés d'Irlande ne sont pas tous des « Irlandais ». Ne sont, en effet, appelés « Irlandais » que les nationalistes, les partisans de l'autonomie, qu'on nomme en Angleterre le « Home Rule ». Les autres représentants de l'île (ils sont une vingtaine) qui ne réclament pas pour elle un gouvernement indépendant, sont considérés comme « Irlandais ». Selon leur opinion, on les classe soit parmi les unionistes, soit parmi les libéraux.

En fait, ils sont tous « unionistes », car leur programme opposé à celui de leurs collègues « les Irlandais » a pour article premier et essentiel le maintien de « l'Union » de leur pays avec la Grande-Bretagne.

Le parti irlandais, dont l'importance est si grande dans la nouvelle Chambre des Communes n'est pas un parti politique. Il ne se propose pas, comme le font les autres partis, de gouverner le pays. Sa constitution. Les Irlandais ont de tout autres visées. Ils veulent s'échapper de l'Angleterre. Ils sont une race, une nation en révolte, dans les formes légales, contre les autres éléments ethniques de cette nation. Ils sont des séparatistes. L'Irlande est une patrie malgré elle qui voudrait divorcer et qui, pour prélever un divorce, demande cette séparation de corps à quoi équivalait l'autonomie.

Toutes les améliorations que réclament les Irlandais ne sont envisagées par eux que comme des acheminements vers la fin dernière qu'ils se proposent, qui est de s'emparer, au moins pour commencer, de la tutelle administrative de l'Angleterre. Ils demandent l'abrogation de toutes les lois d'exception faites contre eux ; ils demandent que la police, au lieu d'être un service d'Etat, devienne, chez eux, ce qu'elle est dans tous les autres pays ; et dans toutes les villes d'Angleterre et d'Écosse : un service local relevant des seules autorités locales. Ils demandent que le ministère de l'Instruction publique (Board of Education) cesse de s'occuper des écoles irlandaises ; enfin, ils demandent que la grande propriété soit morcelée entre les ayants de l'île (sur ce dernier point, ils ont eu un commencement de satisfaction).

S'ils obtiennent ces réformes, ils demandent, qui sont le « Home Rule » en détail, fussent-elles, le lendemain du jour où la dernière concession leur aurait été faite, la revendication suprême de l'indépendance intérieure, de la reconnaissance du Parlement irlandais siégeant à Dublin. Rien de moins ne saurait les contenter. Ses exigences irlandaises, dans lesquelles ils sentent une hostilité nationale, qui ne cherche même pas à se déguiser, les Anglais, dans leur grande majorité, les trouvent intolérables.

On ne peut pas trouver mauvais que le peuple anglais soit invinciblement rebelle à l'idée de donner la presque entière disposition de lui-même à un peuple voisin et dont le cœur est gonflé de sentiments si malveillants.



Le marquis de San-Giuliano, le nouvel ambassadeur d'Italie en France

Le marquis de San-Giuliano, qui appartient à une grande famille de Sicile, est une des personnalités politiques les plus éminentes d'Italie. Il a marqué sa place à la Chambre et au Sénat et a été sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, puis ministre des Affaires étrangères en 1906, dans le cabinet formé par M. Fortis.

Monomane incendiaire

Le jeune Louis Parent, qui a fait flâner de nombreuses voitures de paille, est fou.

Pendant plus de deux mois, en août, septembre derniers, sur les points les plus opposés de Paris, évidemment, cet étrange A tout moment on apercevait qu'une voiture de paille circulant dans Paris avait flâné sans qu'on pût indiquer les causes de ces brusques incendies. D'autre part, nombre d'édifices élevés sur la voie publique, chalets et vespasiennes, furent considérés par les flammes. Evidemment, un incendie de l'incendie était passé par là. Un soir, près de la gare de Lyon, des passants remarquèrent un jeune homme, presque un gamin, qui, ayant frotté une allumette, se glissait sous la porte charretière d'un magasin de fourrages ; après quoi, il disparaissait tranquillement, et, il s'éloignait.

On l'appréhenda, un peu rudement d'ailleurs, et il fut envoyé au Dépôt à la disposition de la justice. Ce jeune homme de dix-neuf ans, Louis Parent, dont les parents, des domestiques d'une honnêteté reconnue, habitent boulevard Malesherbes, était-il l'auteur des incendies nombreux qui, pendant plusieurs semaines, avaient tant intrigué Paris ? Louis Parent le nia obstinément mais une perquisition ordonnée par le juge d'instruction, M. Drioux, et des témoignages formels le forcèrent à avouer.

C'est plus fort que moi, a dit avouer l'incendiaire, et si demain j'étais rendu à la liberté, je le sens bien, je mettrais le feu quelque part.

Louis Parent vient donc de bénéficier au point de vue pénal d'une ordonnance de non-lieu, mais il sera enfermé et soigné dans un asile d'aliénés.

UN PUISATIER ENSEVELI à Ivry-sur-Seine

Dans la partie la plus élevée d'Ivry, au n° 80 de la route de Choisy, dans la cour d'une maison nouvelle, on a creusé un puits profond de quatre mètres, afin d'approvisionner les habitants de la maison.

Mardi soir, un terrassier, M. Antoine Wetsch, âgé de 66 ans, marié et père de famille, demeurant rue de Paris, au Petit-Ivry, descendit au fond du puits, afin d'enlever les derniers boissages qui retenaient un bloc de béton. Il fut surpris par un bruit que aussitôt, ensevelissant le malheureux.

Le commissaire de police, M. Bénézech, informé de l'accident, réquisitionna des soldats en permanence à Ivry, pour les opérations de sauvetage des inondations. On chercha à dégager l'infortuné ouvrier ; on ne put y parvenir. Il était enseveli sous plus de dix mètres cubes de terre.

Comme il était impossible de sauver le puisatier, le lieutenant-colonel Hennocq, qui commandait le détachement de soldats se trouvant à Ivry, fit interrompre, la nuit, les recherches qui ont été reprises, hier matin, par des soldats du génie de Versailles, sous les ordres d'un capitaine.

Dans l'après-midi, les pompiers de Paris sont venus compléter au sauvetage. Les deux fils du puisatier enseveli joignaient leurs efforts à ceux des soldats.

Dans la soirée, on a dû interrompre jusqu'au petit jour les travaux de sauvetage, en raison des dangers d'éboulement.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Laissez travailler les travailleurs !

Une motion que la Chambre se doit de voter sans un instant d'hésitation si elle a, le moins du monde, le sens des nécessités de l'heure présente, c'est celle que vient de déposer M. Féron, et qui est ainsi conçue :

« La Chambre invite le gouvernement à autoriser le travail sans limite d'heures ni de jours, nonobstant les lois, dans les ateliers, usines et chantiers mis en chômage par les inondations, et cela pour un délai de six mois, susceptible de prolongation, à dater du jour de la reprise du travail. »

Il s'agit par là d'adoucir, pour ceux qui ont pâti de l'inondation, les rigueurs de certaines lois sociales qui, conçues, sans doute, dans d'excellentes intentions, ont, le plus souvent, par une application maladroitement tournée, au détriment de ceux-là mêmes qu'elles prétendent protéger.

La loi sur le repos hebdomadaire est la plus caractéristique de ces lois... Il conviendrait, dans la circonstance, ou de ne l'appliquer qu'avec une sage prudence, ou, mieux encore, de ne pas l'appliquer du tout, à tous industriels ou commerçants qui ont subi un chômage forcé du fait de l'inondation.

Nos députés, j'aime à le croire, apprécieront toute l'opportunité d'une telle motion. Ils comprendront que ce n'est vraiment pas le moment d'importuner et de tyranniser des patrons et des travailleurs qui n'ont pas trop de toute leur énergie pour relever leurs usines et regagner le temps et l'argent perdus.

Ce que l'inondation a entraîné de pertes pour l'industrie, ce qu'elle a causé de ruines dans le monde du travail est incalculable. Avouez qu'il serait pénible de voir à présent la loi sévir contre ceux qui, ayant subi ces pertes et ces ruines, tenteraient de les effacer par leur ardeur à la besogne.

APRÈS L'INONDATION

Si chaque jour amenait la constatation de nouvelles et lamentables conséquences de l'inondation, on a aussi quotidien-

réparation de ses voies en vue de la reprise du service sur Austerlitz.

pour faciliter l'embarquement des troupes. En temps normal, elle est scellée et fait l'objet d'une consigne militaire spéciale. Un



Le quai des Grands-Augustins après l'inondation

nement la joie de voir s'offrir de nouveaux dévouements.

Nous avons en déjà, ces jours derniers, l'occasion de dire tout ce que la charité privée a fait en faveur des sinistrés.

Ce magnifique mouvement de solidarité continue et nous recevons tant de propositions généreuses que nous devons renoncer à les énumérer.

Beaucoup d'excellents cours, trouvés insuffisants les secours en argent, offrent de se charger pendant un mois ou deux, d'enfants de sinistrés et de leur donner, en plus du pain et des vêtements, l'atmosphère d'un home familial.

Nous transmettons ces offres touchantes à la Croix-Rouge française, grande organisatrice des secours.

Les collectives qui viennent se mettre au service de l'infortune, ne témoignent pas d'un moindre empressement.

C'est ainsi que l'Association Fraternelle des Employés et Ouvriers des Chemins de fer français est en train d'organiser une souscription nationale en vue de venir en aide à ceux de ses membres qui sont victimes du désastre.

Dans les écoles, les enfants répondent à l'appel de leurs maîtres et apportent leur contribution, obole en argent ou offrande de vêtements.

Il ne faut pas oublier les marques de généreuse sympathie que nous a données et que nous donne encore l'étranger en ces douloureuses circonstances.

Enfin, la souscription de la Presse Parisienne grossit chaque jour ; elle atteint actuellement 2.446.149 fr. 80. Tant de dévouements, tant d'efforts ne seront pas de trop pour atténuer les effets du désastre.

La Seine continue son mouvement rétrograde et malgré le temps affreux d'hiver, les prévisions des ingénieurs restent optimistes ; elle est encore à des cotes supérieures aux grandes crues de 1872 et 1876, mais la baisse s'accroît et l'on découvre à présent les ravages causés par l'invasion de l'eau.

LES MOYENS DE TRANSPORT

SUR L'ORLÈANS

La situation, hier, était la suivante : Les gares comprises entre Juvisy et Paris étaient toujours fermées au trafic.

En ce qui concerne Paris, les services de voyageurs et de grande vitesse étaient

scaphandrier est descendu à son niveau et a pu en opérer l'ouverture par laquelle, maintenant, la vaste piscine qu'est la gare d'Orsay se déverse dans la rivière, dont le niveau est plus bas que le sien.

A la gare de Paris-Austerlitz, la Blèvre, qui passe sous les voies principales et qui depuis longtemps a crevé sa voûte, continué, par la force de la sous-pression, à



A Grenoble, des sinistrés attendant un repas distribué par les Dames de la Croix-Rouge

de Paris de la Compagnie du Nord, de Baginolle et Montparnasse des chemins de fer de l'Etat, reçoivent les colis postaux et la messagerie expédiés sur toutes les gares du réseau ainsi que sur le Midi, sur l'Espagne et le Portugal.

Le service des colis postaux et de la messagerie à l'arrivée à Paris, gare ou domicile, est assuré par les mêmes gares du Nord et de l'Etat ; les livraisons sont effectuées par le service du factage de la Compagnie d'Orléans.

La Seine, aux abords du pont Sully et du pont d'Austerlitz, continue à se déverser dans le tunnel du prolongement de l'Or-

sondre violemment et à se déverser avec un bruit de torrent dans le tunnel du prolongement qu'elle ne cesse d'élargir.

Toutes les autres parties de la gare sont asséchées. On a déjà réinstallé la messagerie Vitesse, une partie du service des colis postaux, en ce qui concerne la distribution de colis recue à Montreuil. Les voies ont été visitées, hier matin, par M. Claudet, ingénieur, qui a échelonné plus de 300 horodateurs sur les divers points de la ligne qui souffrent, afin d'en presser la réfection.

SUR LE RÉSEAU DE L'EST

Le service des trains sur le réseau de l'Est, qui avait été interrompu sur plusieurs points par les inondations, s'améliore sensiblement.

A partir d'aujourd'hui, 3 février, la circulation de trains sur la ligne de Paris à Belfort, qui avait été interrompue par les eaux entre Metz et Hermé, sera rétablie sur une voie et un service à voie unique fonctionnera sur cette section ; par suite, les



Le gymnase de la rue Saint-Lambert transformé en maison hospitalière pour les inondés du XV^e arrondissement

néanmoins assurés de la manière suivante :

Voyageurs. — Service concentré au départ et à l'arrivée à la gare de Paris-Denfert, que des trains spéciaux dirigés par Massy-Palaiseau et Juvisy mettent en communication avec toutes les directions du réseau.

La Compagnie va pouvoir commencer la

léans sur une longueur de plusieurs centaines de mètres, mais, à la gare du quai d'Orsay, les ingénieurs de la Compagnie ont cependant obtenu l'abaissement du niveau des eaux, en ouvrant, dans le sous-sol, la grande porte blindée, dite de « mobilisation ». Cette porte, qui fait communiquer les quais de départ avec le quai de la Seine, ne doit être ouverte qu'en temps de guerre,

abus a donné lieu à tant de réclama-

Jean Lecocq.

La Quate

LA THERMOGÈNE

Toux, Rhumatismes, Maux de Gorge, Torticolis, Lumbagos, Points de Côté

LES PLUS GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENTS DU MAROC

AUBUCHERON PARIS - 8, Rue de Rivoli, 6 - PARIS

Vous rappelez à notre nombreux clientèle que nous sommes le seul fabricant de meubles...

RAYON SPÉCIAL DE LITERIE

LIT-GARÉ à assembler sans outils...

FABRIQUE et GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENTS LES PLUS MODERNES - LES MEILLEUR MARCHÉ

VENTE AVEC D'ENORMES RABAIS de nombreux MEUBLES séparés et MOBILIERS COMPLETS

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES en CHAMBRES à COUCHER, SALLES à MANGER, SALONS, GABINETS DE TRAVAIL, VITRINES, LITS FER et COUVE, etc.

Le SIROP PHÉNIQUE de VIAL combat les microbes ou germes de maladies de poitrine...

Rhumatisme, Lumbago, Névralgie, Goutte, Sciatique, Poudras

LIVRE D'OR DES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU

VIN TOURTEL

SI VOS CHEVEUX tombent LA CHEVINE

LA BONNE CUISINE POUR TOUS

Plus de 2000 RECETTES et MENUS



EN VENTE dans les bureaux du Petit Journal et chez ses correspondants.

FRANCO à domicile. - France : 1 fr. 90, commandé, 2 francs; Union postale 2 fr. 30; recommandé, 2 fr. 55.

EXIGER A L'OLIVIER MED. D'OR C. 1888 La Marque de Fabrique

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLE AUX BLÉS Offres modérées; tendance ferme; hausse de 25 à 50 centimes sur les prix d'il y a quinze jours.

On cote aux 100 kilos, gares de départ: Sarthe et Mayenne, 24 à 24 25; Anjou, 24 à 24 25; Poitou, 24 à 24 25; Touraine, 24 à 24 25; Beauvais, 24 à 24 25; Orléans, 24 à 24 25; Centre, 24 à 24 25; Brie, 23 25 à 23 60; Champagne, 23 50 à 23 75; Bourgogne, 23 50 à 23 75; Bourbonnais, 24 à 24 25; Lorraine, 23 50 à 23 75; Alsace, 23 50 à 23 75; Somme, 23 25 à 23 50; Nord et Pas-de-Calais, 23 25 à 23 50; Eure, 23 25 à 24; Bretagne, 24 à 24 50.

On cote aux 100 kilos brut, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

On cote aux 100 kilos nets, gros son écailé, 18 75 à 17; gros son de choix, 16 50; ordinaire, 16 25; son gros deux cases, 15 75 à 16; trois cases malangées, 15 50 à 15 75; sons tout venant, 15; remouillés, 13 14; remouillés blancs n° 1 extra, 19 50 à 20; blancs n° 2, 19 à 19 50; bis, 14 50 à 15; bâtards, 14 à 14 50.

METROPOLITAIN, NORD-SUD, ÉLECTRICITÉ DE PARIS, JEUNONT, PARISIENNE ÉLECTRIQUE, VALEURS DE TRACTION

Modification de la situation de ces valeurs par suite des INONDATIONS. Renseignements urgents adressés gratuitement sur demande à MM. NINCLER et Cie, 36, rue Taibout, Paris.

Petites Annonces du Jeudi

TARIF Ce tarif s'applique exclusivement aux: RECHERCHES, ETAT CIVIL, DEPLACEMENTS - INSTITUTIONS, COURS ET LEÇONS - ART DRAMATIQUE ET LYRIQUE, CONCERTS - DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS - LOCATIONS - SERVICIERS - OBJETS D'OCCASION - ANNONCES COLONIALES - AVIS DIVERS - FONDS DE COMMERCE et RENSEIGNEMENTS UTILES, mais sans mention de prix.

ANNONCES COLONIALES Canada par la ligne Allan, paquebots-poste directs du Havre, passage 10 jours. Prix réduits. Demandez gratuitement le prospectus, programme agricole et itinéraire, aux agents: J. M. Currie et Co., Havre, et 10, rue Aubert, Paris; Pitt et Scott, 47, rue Cambon, Paris.

SERVICIERS La Chambre syndicale des gens de maison, 4, rue de Valenciennes, 4, rue de Valenciennes, 4, rue de Valenciennes.

OBJETS D'OCCASION Meubles à vendre, objets d'art, etc.

VENTES ET LOCATIONS

1500 prop. à v. Liste 100 Boulevard, r. du Rocher, 68

AVIS DIVERS Sage-femme, Mme Rouaud, 65, r. Lemaître, 10 m. gare St-Lazare. Rec. pens. coassil. 10 à 6 h. irr. des op.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

AVIS DIVERS

Sage-femme, Mme Rouaud, 65, r. Lemaître, 10 m. gare St-Lazare. Rec. pens. coassil. 10 à 6 h. irr. des op.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

RENTES ET LOCATIONS Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

FONDS DE COMMERCE

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

Propriété à vendre, terrain à louer, etc.

OFFRES D'EMPLOIS

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

On dem. appr. charcutier, M. Vastin, 71, r. Cherche-Midi.

OFFICIERS MINISTERIELS

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

MAISON A. PANTIN 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P. 10, R. Ste-Marguerite, Br. 3170 fr. M. P. A. P.

TRAHISON!

TROISIÈME PARTIE LA VENTURE DE JULIEN

VIII L'outrage

On s'ennuie à périr dans une petite ville où on ne connaît que soi-même.

Déjà la veille - depuis sa visite à son cousin - Jean de Trévaugan tuait le temps comme il pouvait - et cette occupation ne le mettait pas précisément de bonne humeur.

Hier soir, il n'avait pas même songé à aller demander à dîner au colonel de Clavarens, dans cette maison démodée où on avait déjà mis des houpes à tous les meubles.

Aujourd'hui, il avait passé au café des heures solitaires... insipides...

Ce matin, c'était été la répétition du même programme...

Il ne devait voir son cousin qu'à quatre heures, et c'est seulement après cette visite matinale qu'il partirait pour Tré